



Le champ d'activité offre de multiples possibilités d'insertion professionnelle dans des secteurs diversifiés des métiers relatifs à la sécurité, à la sûreté et à l'ordre public, à la protection des personnes, des biens et de l'environnement, à la prévention des risques.

Vous souhaitez vous orienter vers une formation dans les « Métiers de la sécurité », certaines capacités sont attendues :

- le goût du contact humain,
- le sens du dialogue,
- la capacité à s'intégrer et à travailler en équipe,
- l'aptitude à respecter la confidentialité des informations, à observer un droit de réserve
- faire preuve de maîtrise de soi,
- le souci de rendre compte, avoir l'esprit desynthèse,
- avoir une appétence pour le sport

L'exercice de ces métiers exige l'interaction de divers acteurs de la sécurité. Les emplois concernés relèvent de la sécurité publique, de la sécurité civile et de la sécurité privée.

Le Baccalauréat Professionnel « Métiers de la sécurité » a pour but de former les élèves dans quatre fonctions :

- La sécurité en espace public et privé
- La sécurité incendie
- Le secours aux personnes
- La prévention

Les élèves recevront une formation sur deux lieux : l'établissement scolaire et en milieu professionnel lors des périodes de formation réparties sur les trois années du cycle.

À noter, en année de terminale, le choix de la période de formation en milieu professionnel correspond à la dominante choisie par le jeune pour affiner son projet personnel :

- soit dans la dominante « Sécurité Publique et Sûreté »
- soit dans la dominante « Sécurité incendie »

Après votre baccalauréat, **pour accéder à l'emploi, certaines conditions seront requises notamment :**

Si vous souhaitez préparer un concours de la fonction publique ou privée votre candidature fera l'objet d'une enquête de moralité par les renseignements généraux, d'une demande d'extrait de casier judiciaire n°3 et d'un certificat médical récent d'aptitude physique. Pour le concours de la sécurité civile certaines aptitudes physiques sont requises en plus des pièces citées au-dessus.

Le recrutement définitif se fera à l'issue d'un entretien avec un jury composé d'un représentant du STIS (Service Territorial d'Incendie et de Secours), d'un représentant de la Sécurité Publique (Police nationale ou municipale), d'un enseignant de la spécialité et un professeur enseignant général.

# DOSSIER DE CANDIDATURE

## Baccalauréat Professionnel MÉTIERS DE LA SÉCURITÉ

### Établissement d'origine du candidat

Nom : ..... Code postal et ville : .....

Mail : ..... Tel: .....

**ATTENTION : vous ne devez pas contacter directement l'établissement demandé**

**Etape 1 – Candidature** : Complétez et remettez ce dossier **à votre établissement d'origine** avec les pièces justificatives

#### **Etape 2 – Envoi des dossiers au LP Dumas Jean-Joseph**

L'établissement d'origine du candidat complète la dernière page de ce dossier et l'adresse au LP Dumas JEAN-JOSEPH pour le :  
**JEUDI 30 AVRIL 2026**

#### **Etape 3 – Entretiens**

Si votre dossier est retenu, vous serez convoqué à des entretiens **de recrutement dans** l'établissement entre le :  
**LUNDI 11 et MERCREDI 13 MAI 2026**

#### **Etape 4 – Résultats et confirmation du vœu**

- Résultats de l'admission en 2<sup>nd</sup>e professionnelle Métiers de la sécurité : **MARDI 19 mai 2026**

Le LP Dumas JEAN-JOSEPH adresse aux établissements (collèges ou lycées et au SAIO) les résultats de leurs élèves ayant été sélectionnés après l'entretien en précisant : **retenu (e) en liste principale ou en liste complémentaire.**

Les élèves non retenus en liste principale ou liste complémentaire devront formuler d'autres vœux sur Affelnet-lycée avant le **MARDI 26 MAI 2026.**

**Etape 5** – le candidat confirme son vœu en l'indiquant en rang 1 sur Affelnet-lycée

Ce vœu doit impérativement être saisi par votre établissement d'origine dans l'application Affelnet lycée **avant le MARDI 26 mai 2025**

**Les résultats définitifs seront diffusés via AFFELNET-Lycée le MARDI 30 JUIN 2026.**

#### **PIECES A JOINDRE AU DOSSIER**

- Pour les candidats scolarisés en 3<sup>ème</sup>** : les photocopies des bulletins de 4<sup>ème</sup> (3 trimestres ou 2 semestres) et de 3<sup>ème</sup> (2 premiers trimestres ou 1<sup>er</sup> semestre)
- Pour les autres candidats scolarisés en 2<sup>nd</sup>e générale et technologique, 2<sup>nd</sup>e professionnelle ou 1<sup>ère</sup> année de CAP** : la photocopie des bulletins des 2 premiers trimestres de l'année scolaire en cours et des trois trimestres de l'année scolaire de 3<sup>ème</sup> (ou 2 semestres).
- La lettre de motivation** (intérêts pour ces métiers, expériences professionnelles...)

# DOSSIER DE CANDIDATURE

## Baccalauréat Professionnel MÉTIERS DE LA SÉCURITÉ

### ÉTAT CIVIL

NOM et Prénom (s) : .....

Identifiant élève (INE) : .....

Date de naissance : ...../...../.....

Sexe : Garçon  Fille

NOM (s) et Prénom (s) du (ou des) représentant (s) légal (aux) :

Lien de parenté : .....

1- .....

Lien de parenté : .....

2- .....

Adresse du responsable 1 : .....

Code postal et ville :

Téléphone domicile : .....

Portable : .....

Travail : .....

Courriel.....

### ACTIVITÉS SCOLAIRES ET EXTRA-SCOLAIRES

Engagements dans l'établissement d'origine (*préciser*) :

.....  
.....

Engagements extrascolaires

Loisirs :

.....  
.....

Sports :

.....  
.....

Engagement JSP :  Oui

Précisez le niveau : .....

Non

Autre (s) : .....

## CADRE RÉSERVÉ A L'ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE DU CANDIDAT

**Avis motivé pour les métiers de la sécurité et signature du chef d'établissement**

.....  
.....  
.....  
.....

A..... Le.....

Signature du chef d'établissement :

## CADRE RESERVE A L'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL

### Décision de la commission d'examen du dossier

- Convocation aux entretiens
- Candidature non retenue

Signature du président de la commission d'examen du dossier :

### Décision du chef d'établissement

- Inscrit(e) en liste principale
- Inscrit(e) en liste supplémentaire : n°
- Refusé(e)

Signature du chef d'établissement :